

? quelle voie est appropriée pour le choix de l'épouse

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



Il y a un moment que je suis tombé amoureux d'une fille. De nature je suis un homme qui apprécie difficilement les choses. Mais elle m'a tapé à l'œil dès que je l'ai vue. Je suis allé deux ou trois fois pour l'observer. A présent elle occupe ma pensée. Elle ne me connaît même pas et elle ne sais pas que je l'aime ; il peut arriver que je ne lui plaise même pas. Je ne sais quoi faire et je ne sais comment lui parler ; en vérité je n'arrive pas à l'effacer de mon esprit. Je n'ai pas son adresse et elle a peut être une meilleure situation financière. Elle est l'unique personne qui a bouleversé ma vie dès que je l'ai vu. S'il vous plait aidez-moi.

Résumé de la réponse

le créateur miséricordieux a créé la femme pour l'homme et l'homme pour la femme. Il a prévu établir la relation entre les deux dans le mariage qui doit se nouer conformément aux règles et critères fixées par l'islam. Plusieurs critères pour le choix d'une conjointe ont été définis dans nos enseignements islamiques. Respecter ces critères garantis la stabilité familiale et sociale. Ces critères sont : la foi véritable, la bonne morale, l'origine familiale, la santé mentale et intellectuelle, la beauté, l'enthousiasme, la compatibilité d'âge et de niveau intellectuel, la pudeur, la chasteté...

Réponse détaillée

Dieu le créateur miséricordieux a fait l'homme pour la femme et vice-versa. Il dit : « et parmi ses signes il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent. »[1] Cette relation et cette vie commune doivent se bâtir selon les règles sacrées (le mariage). Dans l'islam, le mariage est considéré comme un acte d'adoration qui protège la religion de l'être et lui garantit une vie pure. Ainsi ce n'est pas n'importe quel mariage qui est islamiquement reconnu car selon la religion islamique, une société saine est celle qui est composée de familles saines. Et la famille saine n'est fondée qu'à partir d'un mariage correct célébré, après la connaissance mutuelle et selon les règles et les critères déterminés par l'islam.

On peut dire que la plupart des problèmes de couples découle du choix du conjoint ou de la conjointe convenable. C'est après quelques années de vie commune qu'ils se rendent compte qu'ils ne sont pas faits l'un pour l'autre. Les études ont montré que les causes des divorces sont : l'ingérence des proches, l'incompatibilité, les problèmes financiers, le défaut de culture, les vieilles pratiques traditionnelles dans le choix de la femme (très souvent fondées sur le hasard et qui menacent l'union du couple).

Le choix de l'épouse constitue la pierre de la réussite dans la vie. Beaucoup d'échecs dans la vie conjugale provient du mauvais emplacement de cette pierre ; connaître une vie agréable pour un moment et voir les choses se refroidir et devenir amères traduit cette réalité que les deux conjoints n'ont pas été faits l'un pour l'autre. En d'autres termes, on comprend qu'on s'est trompé dans le choix. Les psychologues et les experts en question familiale pensent que le niveau de connaissance et de bonne information qu'on a sur l'homme ou la femme avant le mariage peut concourir à prévenir la réussite ou l'échec d'un mariage. Cette question ne doit pas être simplifiée car le choix du conjoint ou de la conjointe » mérite qu'on y met du temps et de la vigilance. C'est dans cette perspective que les experts en question familiales considèrent comme une obligation le devoir de conseiller, orienter et assister la jeune génération. Ils se soucient des jeunes filles et jeunes garçons à qui ils essayent d'éviter une vie monotone dans le couple et une séparation inéluctable. Ils se sont concentrés sur les causes éventuelles des problèmes et ils s'emploient à les réduire dans la mesure du possible ; l'une de ces priorités portent sur « le choix du conjoint ou de la conjointe idéale et convenable ». Nous devons avant tout bien connaître l'homme ou la femme que nous nous apprêtons à choisir pour la vie ; si ce choix est bien fait, les autres problèmes qui surviennent inévitablement dans la vie seront bien

gérés.

Retenons surtout que le choix de l'époux ou de l'épouse n'est pas le choix d'un habit ou d'un esclave.

En effet, vouloir choisir l'âme sœur signifie qu'on veut prendre quelqu'un avec qui on s'apprête à partager une vie commune et des secrets jusqu'à la mort. Quelqu'un avec qui on éprouvera la joie d'être en sa compagnie. On veut faire de cette personne un associé dans les biens et la vie ; et plus important encore celui ou celle qui doit garder vos secrets. La sagesse veut que tout homme mène de recherches sur son futur conjoint et éviter de se précipiter sur tous les plans. Les particularités morales et psychologiques du partenaire doivent être cernées. On doit bien regarder qui est-ce qu'on s'apprête à choisir comme conjoint ou conjointe. Donc l'étude et la connaissance sont indispensables de choisir le ou la partenaire.

L'expérience montre que les problèmes familiaux, les divorces et la dislocation du couple proviennent de la précipitation dans le choix du conjoint.[2]

C'est pour cela que les guides infaillibles ont donné des recommandations pour cette question sensible et déterminante ; avant de lever pour aller chercher sa femme il faut faire les ablutions, deux rakats de prière et demander à Dieu le miséricordieux de placer sur votre chemin une femme idéale du point de vue moral, chasteté qui sait garder les secrets, la dignité de son mari, belle féconde et vaillante. Ensuite vous pouvez vous lancer dans la recherche de la femme.[3]

Ces recommandations des infaillibles est la preuve qu'on ne peut pas seulement compter sur son intelligence et sa capacité de discernement. Il doit se confier à son Dieu dans cette affaire délicate et demander son assistance. La législation islamique a prévu des règles, des critères et des dispositions claires à observer par l'homme et la femme (les jeunes) dans le choix de leur partenaire afin d'espérer avoir une agréable vie de couple ; voici quelques uns :

1- La véritable foi : En raison du rapport intime qui existe entre individu et son Dieu, on peut avoir confiance en lui

2- la bonne morale : c'est-à-dire l'homme ou la femme doit être doté de bons caractères, de

bonnes habitudes du savoir-vivre des vertus et de bonnes attitudes. Il ne doit pas avoir un caractère ou souffrir de problèmes moraux... En effet, c'est le seul facteur qui peut maîtriser la tendance à la déviation, les penchants et les tentations diverses. Un élément majeur qui fait en sorte que la science et l'industrie soient au service de la tranquillité et un climat de paix propice au travail. Seule la vraie morale qui découle de la véritable foi en Dieu peut apporter la joie et la gaieté dans la vie des deux conjoints et celle des autres membres de la famille. La bonne morale donne la sensation d'être toujours jeune tandis que le mauvais comportement fait vieillir vite.

3-L'origine familiale : l'époux et l'épouse doivent être nés d'un père et d'une mère sains et dignes. L'un ou l'autre doit avoir grandi dans un cadre familial convenable. Prophète (ç) dit : « Evitez les plantes qui poussent sur les immondices » (c'est-à-dire évitez de prendre les belles femmes dans une mauvaise famille)[4]

4- la santé mentale et le sens du discernement : c'est l'une des meilleures qualités d'une femme ou d'un homme. En effet, la gestion des affaires familiales et des crises dans la vie du couple dépend d'une bonne capacité de discernement et de méditation, un élément capital pour le bonheur du couple.

5- La beauté et l'enthousiasme : la femme qui a de telles qualités contribue souvent à éviter à son mari de dévier ou de regarder d'autres avec convoitise. Ce genre de chose s'accompagne du bon comportement. Il est mieux que l'homme et la femme se contemplent pendant la cérémonie des fiançailles et avec l'accord des parents (et les conditions définies dans les ouvrages de jurisprudence). Ils doivent se dire certaines vérités et révéler des secrets si nécessaire ; l'homme peut aussi désigner sa mère, sa sœur ou un proche en qui il a confiance pour bien scruter la fille de son choix et lui faire son portrait.

6- La compatibilité de l'âge et du niveau d'étude est nécessaire dans le choix du conjoint ou de la conjointe ; la différence d'âge de la maturité sexuelle de la fille et du garçon est chose de naturelle. Le garçon atteint la maturité sexuelle plus tard que la fille. Ce qui fait que dans le mariage, la différence d'âge entre les deux doit au moins respecter cette marge (que le garçon soit plus âgé que la fille) ? si tel est le cas c'est bien. Toutefois ce n'est pas obligatoire.

7- La chasteté et la pudeur

La pudeur dans les propos et le comportement maintient la famille dans la pureté et la rend invulnérable. Les jeunes s'intéresseront au mariage et les familles seront stables si la pudeur et les bonnes mœurs sont bien respectées dans la société et si les ébats sexuels se restreignent dans l'intimité familiale. Par contre le manque de bonnes mœurs et de la pudeur dans la société encourage la débauche et si les gestes sexuels sortent du cadre familial et e retrouvent dans la rue, les jeunes accepteront difficilement la responsabilité et les bases de la faille se retrouvent ébranlées.

D'autres critères se dégagent des textes religieux, comme par exemple

la virginité de la femme très indispensable pour laisser une bonne génération, la descendance - de la femme, la réserve,...

Au second rang vient la beauté de la femme, savoir dépenser correctement, la protection des biens, savoir accueillir le mari, l'assistance, le soutien et savoir motiver le mari...

Donc il ne faut pas seulement se laisser emporter dans ce genre d'affaire juste avec une rencontre dans la rue, un amour à sens unique de surcroît car on risque en regretter

[1]- Sourate Roum: 21

[2]- Critères de choix du conjoint dans les enseignements islamiques, Askari Islampour Karimi, page 19, revue Pasdar islam.

[3]- Mostadrak Wasa'il, Mohadeth Nouri, vol 14, page 217

[4]- Kafi, vol 5, page 333